ISSN 0751-154 X ®

DLP 16-9-88159610

Avertissements agricoles

Édition Grandes cultures

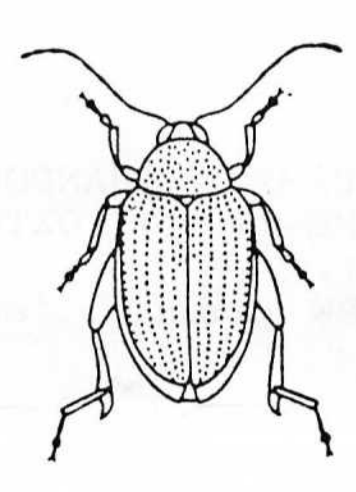
Bulletin technique n° 22 du 13 septembre 1988

COLZA :
INSTALLEZ LES PIEGES JAUNES
GROSSE ALTISE : CONTINUEZ LA SURVEILLANCE DES PIEGES POUR DETECTER LE DEBUT DU VOL
LIMACES : RESTEZ VIGILANTS
BLE D'HIVER - ORGE D'HIVER - ESCOURGEON :
LE POINT SUR LE DESHERBAGE D'AUTOMNE

COLZA

Si ce n'est déjà fait, il est grand temps d'installer les pièges jaunes (voir bulletin n° 21 du 29 août 1988), afin de pouvoir repérer l'arrivée des ravageurs sur les parcelles.

GROSSES ALTISES :



Certains de nos observateurs ont déjà capturé des adultes en fin de semaine dernière (WIWERSHEIM,...).

Donc, continuez à relever régulièrement vos pièges pour situer le début du vol.

Visitez également vos parcelles pour détecter d'éventuels dégâts : morsures rondes au centre des cotylédons et des jeunes feuilles.

Il ne sera nécessaire de traiter que si, au minimum 3 pieds sur 10 sont attaqués (voir tableau des produits utilisables ci-joint).

LIMACES : Continuez le piégeage, en particulier en conditions prédisposantes (terres humifères, enfouissement des pailles, absence de labour, humidité).

BLE D'HIVER - ORGE D'HIVER - ESCOURGEON

LE POINT SUR LE DESHERBAGE D'AUTOMNE

► **Dans quelles situations faut-il désherber dès l'automne ?**

→ semis précoces : les adventices lèvent tôt, concurrencent plus fortement la culture et sont plus difficiles à détruire au printemps.

→ précédents salissants : colza, blé, luzerne.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : P. BERTHIER

Publication périodique
CPPAP n° 1848 AD
Abonnement annuel : 180,- F

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux

Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
☎ 88.37.32.18
Bas-Rhin : 88.69.65.89 - Haut-Rhin : 89.72.49.70





→ risque important de levées de graminées : si l'on ne craint que des dicotylédones l'utilisation d'un produit complet de prélevée n'est pas justifiée.

→ terres difficilement accessibles au printemps (SUNDGAU,...).

► **Conditions de réussite du désherbage**

→ Veillez à réaliser une bonne préparation du sol : ne pas traiter sur sol trop motteux. Les semences doivent être recouvertes à 2 - 3 cm de profondeur. Adoptez les doses d'herbicides à la nature du sol (les traitements de prélevée sont déconseillés en sols caillouteux très filtrants).

→ Respectez les stades d'emploi des herbicides : pour les applications de prélevée, traiter dès que possible après le semis ; pour les herbicides applicables également en post levée, n'intervenez pas au moment de la levée de la culture.

→ Cibral, Dicuran, Trimaran, Athlet qui contiennent du chlortoluron ne doivent pas être utilisés sur certaines variétés de blé dont Arminda, Duck, Moulin, Pernel, Pluton, Récital, Scipion. D'autres variétés (Chopin, Hardi, Milpain, Festival, Fidel, Talent) sont moyennements sensibles.

→ De fortes pluies après traitement peuvent entraîner une agressivité des herbicides. Une sècheresse prolongée peut par contre limiter l'efficacité des traitements.

→ Attention, en cas de destruction accidentelle de la culture (gel,...), l'application d'un herbicide en automne peut limiter le choix de la culture de remplacement : par exemple, pas de maïs après Glean T, Trilixon ou Finesse ; pas de blé après Avadex ou Dicuran.

► **Périodes d'utilisation des herbicides :**

→ Pré-semis de la céréale : CENT 7

→ Post-semis - prélevée uniquement : ACORIT LL - BOCHAMP - CHANDOR - FERMAX - GRADIC TL - NEMINFEST - TERSIPLENE - DINOGRAMME (▲) - FOXTO (▲)- PREMIUM - REVOX FLO - TRAPAN H - TREPLIK - WINNER (▲).

→ Post-levée uniquement : MEGAPLUS - PUMA - AVADEX BW granulé (en hiver contre folle avoine).

▲ déconseillé sur orges d'hiver - escourgeons,
. non utilisable sur certaines variétés de blé,
- pas d'utilisation en prélevée des orges.

► **Les nouveautés 1988 :**

. *ATHLET* (500 g/l de chlortoluron + 200 g/l de bifénox) - PEPRO
- autorisé sur blé tendre et orge d'hiver à 5 l/ha
- stade d'emploi : post-semis - prélevée et post-levée à plein tallage
- efficacité :
  * sur graminées : efficacité du chlortoluron seul (Dicuran),
  * sur dicotylédones : meilleure en post levée qu'en prélevée.
- sélectivité :
  * ne pas utiliser sur variétés sensibles au chlortoluron,
  * traitement non recommandé en Alsace du stade 1 feuille à 2-3 feuille (risque phytotoxicité).

De la levée à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)	
Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales
0,15 l. 0,10 l.		alphaméthrine	Fastac Fastac 10
0,07 l.		biphenthrine	Talstar
0,30 l.	0,30 l.	cyfluthrine	Baythroïd
0,25 l. 25 g. m.a./ha		cyperméthrine	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)
0,20 l.		deltaméthrine	Décis CE - Décis RU - Décis Flo
250 g. m.a./ha		endosulfan	Nombreuses spécialités (2)
0,60 l.		esfenvalérate	Sumi alpha
0,50 l.		fenvalérate	Sumicidin 10
0,20 l.		fluvalinate	Mavrik
0,15 l.		lambda cyhalothrine	Karaté
200 g. m.a./ha		lindane	Nombreuses spécialités (2)
200 g. m.a./ha		lindane huileux	Nombreuses spécialités (2)
1,5 l ou 1,5 Kg		malathion	Nombreuses spécialités (2)
1,25 Kg		méthidathion	Ultracide 20 bouillie - Ultracide 20 liquide
200 g. m.a./ha		parathion éthyl	Nombreuses spécialités (2)
200 g. m.a./ha		parathion méthyl	Nombreuses spécialités (2)
200 g. m.a./ha		parathion huileux	Nombreuses spécialités (2)
0,75 l.		endosulfan + parathion éthyl	Drifène AP - Ekadrine PE
1,0 l. 3,0 l.		lindane + parathion éthyl	Sopragam Typholine gamma 50
1,75 l.		lindane + parathion méthyl	Paralindex
0,75 l. 0,75 l.		phosalone + parathion méthyl	Fortène Taxylone

(1) Doses en l. ou Kg de produit commeicial par ha

(2) La dose de matière active par hectaie mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, **vérifier la dose de produit commercia autorisée sur l'étiquette.**

P319

. *FINESSE* (15 % de chlorsulfuron + 5 % de metsulfuron - méthyl) - DUPONT

- autorisé sur blé tendre d'hiver et blé dur à 0,1 kg/ha,
- stade d'emploi : post-semis - prélevée et post-levée (1 feuille à 1 talle),
- efficacité : moyenne sur graminées et dicotylédones (selon essais SPV).

. *QUARTZ GT* (500 g/l d'isoproturon + 62,5 g/l de diflufénicanil) - RHODIAGRI - LITTORAL)

- autorisé sur blé tendre et orge d'hiver à 3 l/ha - (2 à 2,5 l/ha en post-levée),
- stade d'emploi :
  * blé : prélevée et post-levée (3 feuilles à plein tallage)
  * orge : post-levée (3 feuilles à plein tallage)
- efficacité :
  * sur graminées : un peu supérieure à celle de l'isoproturon seul
  * sur dicotylédones : bon niveau (irrégulier sur gaillet).

. *PUMA* (60 g/l de fenoxapropéthyl) - PROCIDA

- autorisé sur blé tendre d'hiver à 3 l/ha (préconisé à 2 l/ha par Procida en automne)
- stade d'emploi : post-levée uniquement (2-3 feuilles à 1-2 noeuds)
- efficacité : antigraminées uniquement.

REMARQUE : Les niveaux d'efficacité et de sélectivité de ces nouvelles spécialités devront être reprécisés après de nouvelles expérimentations.